

# A quand le dévoilement de la vérité sur le génocide rwandais ?

Johan Swinnen

La Libre Belgique, 8 avril 2021

**Trop souvent nous sommes confrontés à des présentations aussi partiales que peu subtiles de la tragédie rwandaise. C'est comme si nous étions alors acculés à ranger toutes les victimes dans un camp ethnique et tous les coupables dans l'autre. Une carte blanche de Johan A. Swinnen, Ancien ambassadeur à Kigali (1990-1994). Auteur de « Rwanda, mijn verhaal » (Polis-Pelckmans, 2016).**



Photo News

Alors que nous pleurons jusqu'à aujourd'hui le lourd tribut humain du génocide rwandais, nous ne pouvons éviter de nous poser des questions sur les circonstances dans

lesquelles la calamité a eu lieu. Les décisions des uns et des autres s'apparentaient alors souvent à un théâtre d'ombres et de lumières.

“Dans quelle pièce avons-nous donc joué ?” C'est la question, sans réponse définitive, que je développe au terme de mon livre de souvenirs d'ambassadeur de Belgique à Kigali, de 1990 à 1994.

Vingt-sept ans après le génocide au cours duquel un million de Tutsis et d'autres citoyens rwandais ont été brutalement assassinés, la tragédie n'a toujours pas livré tous ses secrets.

Certains événements et situations qui défigurent aujourd'hui le décor politique rwandais pourraient-ils être susceptibles d'éclairer quelques pans parmi les plus sombres du passé ?

La recherche de la vérité progresse malgré tout.

Trop souvent cependant, nous sommes confrontés à des présentations aussi partiales que peu subtiles de la tragédie rwandaise. C'est comme si nous étions alors acculés à ranger toutes les victimes dans un camp ethnique et tous les coupables dans l'autre. Les

mensonges et l'agit-prop, qui ne le cèdent parfois en rien aux pratiques staliniennes, sont élevés au rang d'expressions crédibles du traumatisme et de l'indignation par des observateurs naïfs, pédants ou suffisants.

Les questions dépourvues de préjugés sur la cause profonde et les véritables circonstances du malheur rwandais sont hélas plus souvent qu'à leur tour écartées par un barrage d'artillerie rhétorique. Les salves d'accusation trop faciles portent les noms de négationnisme ou de divisionnisme. Les interrogations légitimes, les observations impartiales et les préoccupations critiques doivent céder le pas à "l'histoire officielle et fabriquée", qui bénéficie de l'imprimatur de Paul Kagame, président du Rwanda. Comme si Kigali voulait se réserver en permanence le pouvoir d'exploiter habilement le complexe de culpabilité d'une partie de sa propre population et de la communauté internationale.

## Des questions essentielles

Ces obstacles ne doivent pas nous décourager de continuer à chercher la vérité et à questionner sans œillères l'histoire officielle. Comment est-il possible que tant de Rwandais soient tombés dans le piège de la radicalisation meurtrière ? Qui y avait intérêt ? Des plans machiavéliques ont-ils été mis en oeuvre ? Habyarimana était-il responsable ou otage d'un entourage hutu extrémiste ? Qui a commandité les meurtres politiques dans les mois précédant le génocide ? Les plans de déstabilisation forgés avant l'attentat contre l'avion présidentiel du 6 avril visaient-ils dé-

jà l'extermination des Tutsis ? Qui a abattu cet appareil ? Kagame n'aurait-il pas pu mettre fin au génocide plus tôt ? Les Belges et les Français n'auraient-ils pas pu, ensemble, peser davantage sur le processus de paix ? Les Américains, les Britanniques, l'Ougandais Museveni, peuvent-ils être mis hors de cause ? Quid de l'attitude du Conseil de sécurité et du secrétariat de l'ONU ? Sait-on tout du rôle des Belges ? Est-il vrai que notre politique de tutelle avait déjà semé les graines de la tension ethnique ?

Il existe certes ici et là quelques tentatives louables qui tâchent d'interroger avec franchise le passé récent, et on peut espérer qu'elles se multiplient.

## Un rapport coupable de légèreté

Mais je doute fort que le rapport de la commission d'historiens français (le rapport Duclert) nous rapproche beaucoup de la vérité. Je ne peux que souscrire à de nombreuses conclusions de l'étude commandée par le président Macron sur le rôle de la France avant et pendant le génocide. Mon livre sur le Rwanda fourmille en effet d'exemples de décisions et d'initiatives françaises, qui ont souvent mis les Belges et les autres acteurs diplomatiques devant le fait accompli. L'arrogance avec laquelle les troupes militaires françaises se sont souvent comportées ou l'indulgence que la France réservait à de graves violations des droits de l'homme restent choquantes. Mais sur des points essentiels, le rapport se montre

coupable de légèreté et d'omissions inexcusables. Contrairement à ce qu'affirme la commission, la France a bel et bien soutenu les accords d'Arusha, qui avaient prévu un ample partage du pouvoir (au point de faire craindre à de nombreux Hutus un retour à la domination ancestrale des Tutsis). Les responsabilités du Front patriotique rwandais (FPR) sont tantôt passées sous silence et tantôt sous-estimées. Le malheur causé par les attaques récurrentes du FPR de 1990 à 1994 contre les centaines de milliers d'agriculteurs en fuite est largement édulcoré.

Mais comme si cela ne suffisait pas les déclarations médiatiques intempestives du président de la commission, le professeur Duclert, tournent en dérision le sérieux scientifique qu'il est censé incarner. Des soi-disant axiomes consacrant l'absence d'antagonisme ethnique dans la société rwandaise traditionnelle, des définitions non étayées telles que la "dictature raciste d'Habyarimana", et enfin le quitus impeccable accordé au FPR, sont tous considérés comme des acquis indiscutables. Le président de la République aurait tort de se vanter de ce rapport et de s'en inspirer pour la conduite de sa diplomatie rwandaise. De même, je crains que le nombre étonnamment élevé de journalistes, d'universitaires et d'hommes politiques français qui rejoignent aveuglément le chœur de la propagande à Kigali, ne se rendent pas compte qu'ils mettent leur propre crédibilité en jeu.

## L'indignation sélective a fait son temps

Ce constat peut sembler dur. Mais n'est-il pas grand temps de nous libérer d'une complaisance paralysante ? Tout comme nous nous montrions sévères à l'égard Habyarimana à l'époque, n'est-il pas temps à présent de demander à Kagame qu'il rende des comptes ? Les réalisations indéniables et louables du "Singapour de l'Afrique centrale" ne peuvent plus être invoquées à tout bout de champ. Surtout s'il s'agit de justifier le silence, l'étourderie ou l'indifférence face aux statistiques aseptisées, aux violations des droits humains et aux actions de déstabilisation dans la région des Grands Lacs, qui s'opèrent sous la responsabilité de l'homme fort de Kigali.

L'année dernière, j'avais écrit un article d'opinion indigné sur le silence de nos médias et de nos politiciens concernant la mort suspecte du chanteur de gospel Kizito, un Tutsi qui avait osé demander que la compassion pour la douleur s'étende également aux Hutus. Plus récemment, une mère tutsi de quatre enfants a très courageusement exprimé publiquement son "ras-le-bol" à propos d'un certain nombre d'abus commis au Rwanda aujourd'hui. Elle a été immédiatement menottée et emprisonnée. Depuis des années, des citoyens sont intimidés ou privés de leur liberté. Certains sont portés disparus, d'autres encore ont été assassinés, que ce soit au Rwanda ou à l'étranger.

Paul Rusesabagina fait actuellement l'objet d'un procès à Kigali. Sachant que la di-

plomatie du mégaphone n'est pas toujours la seule méthode efficace en la matière, j'ose croire que notre gouvernement gère avec sagesse la défense des droits et intérêts de ce compatriote et que notre Parlement s'engage également dans le débat.

Mais nous ne gagnerons ni compréhension ni respect en agissant de manière trop prudente. L'indignation sélective a fait son temps.

Je me demande d'ailleurs pourquoi le président du Conseil européen, Charles Michel, ne s'est pas exprimé en public à ce sujet après sa rencontre à Kigali avec le chef d'État rwandais, quelques jours après qu'une résolution largement soutenue du Parlement européen ait demandé un procès juste et équitable pour Paul Rusesabagina. Espérons qu'il l'ait fait pendant l'audience.

Je persiste à croire que la discrétion dont s'entoure la diplomatie a ses méthodes et ses raisons. Or, fermer les yeux n'est désormais plus possible. Les agendas et leurs acteurs doivent être démasqués. Tout le monde n'en est pas convaincu, mais beaucoup le sont. Il n'y a pas si longtemps, j'écrivais : "Après tout, ne nous sommes-nous pas trompés au

sujet de Paul Kagame et de son Front patriotique rwandais (FPR) ? L'emballage habile et attrayant de nobles revendications (retour des réfugiés, démocratie, partage du pouvoir, droits de l'homme) qui se virent bien accueillies en 1990 par la communauté internationale, dont la Belgique, et par l'opposition interne, a servi à cacher ses véritables intentions : attirer tout le pouvoir à lui et le sécuriser d'une main de fer, donner libre cours aux ambitions interventionnistes au Congo..."

Dix-sept ans plus tard, nous devons continuer à insister sur la gravité du génocide et sur les souffrances indicibles de centaines de milliers de malheureuses victimes. Nous devons continuer à lutter contre la banalisation et la simplification extrêmes, afin que chaque Rwandais, sans distinction aucune, ait le droit de faire le deuil de ses prochains.

Une attitude de compassion authentique guidera également la recherche de la vérité, non seulement pour déterminer dans quelle pièce nous avons été amenés à jouer à l'époque, mais aussi pour nous libérer aujourd'hui des ambiguïtés, des présentations unilatérales et des simplismes polarisants.